










## Juillet - Août 2022



### I. ACTUALITÉS

- **Le 28 juillet 2022**, l'humanité a d'ores et déjà consommé l'ensemble des ressources que la planète peut régénérer en un an. En 1970, ce **jour de dépassement** était le 29 décembre. A lire ici : 
- **La Première ministre, Elisabeth Borne, et la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher**, ont annoncé, le 23 juin 2022, un **Plan de sobriété énergétique**. Dans ce cadre, des groupes de travail ont été lancés pour mobiliser les entreprises et le secteur public (notamment le groupe de travail « collectivités locales » a été installé le 28 juillet 2022). A lire ici : 
- La ministre de la Transition énergétique annonce des mesures d'urgence pour **accélérer le développement de la production d'énergies renouvelables électriques**. Dans cette période de forte inflation, la hausse du coût des matériaux de construction conduit au retard voire à l'arrêt de nombreux projets de production d'énergies renouvelables, leurs coûts réels n'étant plus couverts par le prix d'achat de l'électricité ou du biométhane garanti par l'État. A lire ici : 
- Agnès Pannier-Runacher annonce plusieurs **mesures relatives aux Certificats d'économies d'énergies (CEE)** pour accélérer l'efficacité énergétique des bâtiments et la rénovation thermique des logements. Les nouvelles mesures seront notamment destinées aux ménages en situation de précarité énergétique. A lire ici : 
- **Gel des loyers pour les passoires thermiques à partir du 25 août 2022** : C'est la première échéance de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 (articles 159 et 160). Le propriétaire d'un bien énergivore étiqueté **F ou G au titre du DPE** (Diagnostic de Performance énergétique) ne pourra **plus augmenter son loyer à la relocation, ni le réviser en cours de bail. L'interdiction de mise en location** des passoires thermiques interviendra à partir de 2025. Plus d'informations ici : 
- **Rappel « Eco énergie tertiaire » (décret Tertiaire)** : Les collectivités, propriétaires de bâtiments d'une surface supérieure ou égale à 1000 m<sup>2</sup>, doivent déclarer les consommations d'énergie de ces bâtiments au plus tard le **30 septembre 2022** sur la plateforme OPERAT disponible ici : 
- **Les communautés de communes Vexin Centre et Vexin Val de Seine** ont mis en place un guide des financements pour les communes dans le cadre des CRTE (contrats de relance et transition écologique). A lire ici : 
- **La CA Val Parisis a mis en ligne son cadastre solaire**. A voir ici : 





## II. À VOS AGENDAS !

- Le **Laboratoire de la mobilité inclusive** propose le 10<sup>ème</sup> épisode webinaire « **Mobilité solidaires – Quelles pistes pour des modèles économiques pérennes** ». Il aura lieu le 4 octobre 2022 de 14h à 15h30. Les inscriptions ouvriront à **partir du 6 septembre 2022**. Informations disponibles ici : 

## III. AIDES FINANCIÈRES ET TECHNIQUES

- L'**appel à projet du programme Lum'acte** a été lancé officiellement le 18 juillet 2022. Ce dispositif porté par la FNCCR, et inséré dans le programme ACTEE, vise à **favoriser la rénovation énergétique des installations d'éclairage public** en France. Le budget est de 10 millions d'euros. La réception des premiers dossiers se fera à **partir du 6 septembre 2022**. Plus d'informations ici : 
- **CDC Biodiversité**, filiale du groupe Caisse des Dépôts, soutenue par Fonds Nature 2050, lance le programme d'action national **Nature 2050**. Il vise à renforcer l'adaptation des territoires au changement climatique ainsi qu'à préserver et restaurer leur biodiversité par la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature, à horizon 2050. Toutes les informations sont disponibles ici : 

## IV. RESSOURCES DOCUMENTAIRES – pour se former et s'informer

- Le CEREMA a établi, avec CDC Biodiversité et l'ENPC, un référentiel d'indicateurs de suivi des projets de **SafN (Solutions d'adaptations fondées sur la Nature)**. Les SafN visent à favoriser la conservation de la biodiversité et la fourniture de services écosystémiques ciblés sur les impacts du changement climatique et favorisent la résilience face aux enjeux. Disponible ici : 
- Le **Haut Conseil pour le climat**, dans son rapport 2022 (216 pages), remis le 29 juin à la Première ministre Elisabeth Borne, estime que « *La réponse de la France au réchauffement climatique progresse mais reste insuffisante et les politiques d'adaptation souffrent d'un manque d'objectifs stratégiques, de moyens et de suivi* ». Article à lire ici : 
- Un **webinaire « En chemin vers la planification bas carbone »**, organisé avec l'appui de l'ADEME, est disponible en replay (1h31mn). Un document d'urbanisme contribue à la traduction territoriale des objectifs de neutralité bas carbone et d'adaptation au changement climatique pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). A voir ici : 
- **Plan Bâtiment Durable**, rattaché à la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, décline la **feuille de route décarbonation du bâtiment** du point d'étape à l'été 2022. Pour rappel, cette feuille de route vise la réduction de toutes les émissions de carbone sur le cycle de vie du bâtiment. A lire ici : 
- En juillet 2021, l'ADEME et le **Plan Bâtiment Durable** ont lancé la **2ème saison des EXPÉRÉDOS (EXPÉRimentations pour le RÉnovation)**. L'objectif des EXPÉRÉDOS est de développer de nouveaux services basés sur les motivations réelles des ménages en vue de massifier la rénovation énergétique, notamment via **FRANCE RENOV'** (programme SARE). Ce sont des tests grandeur nature de certaines idées innovantes issues du « Booster la rénovation ».

Plus d'informations ici : 